



Monsieur Jean Castex  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

MARTINE BERTHET

*Nos réfs : MB/PS*

Paris, le 7 décembre 2021

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

Monsieur le Premier Ministre,

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

Je me permets de solliciter votre attention concernant la situation extrêmement préoccupante du personnel des structures d'accueil des personnes en situation de handicap.

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

*Présidente de la 5<sup>ème</sup>  
Commission*

Très régulièrement, je suis interpellée par les proches de ces personnes, les syndicats, les directeurs de ces différentes structures et les associations du réseau UNAPEI qui s'inquiètent vivement des graves problèmes de recrutement auxquels ces établissements sont confrontés. La situation est intenable : les démissions et arrêts maladies se multiplient poussant à des ajustements constants qui nuisent à la souplesse et à la continuité du service. Le manque d'attractivité et les bas salaires qui ne correspondent ni aux compétences ni à l'engagement exigé empêchent le recrutement durable de professionnels qualifiés, les remplaçants coûtent cher et de plus, les agences d'intérimaires peinent à combler la pénurie, les centres de formation ont des effectifs de plus en plus réduits, les postes vacants se comptent par dizaines dans certains établissements, l'augmentation de la masse de travail et des heures supplémentaires pour le personnel restant met en danger les personnes accueillies, des enfants et des jeunes adultes se voient refuser l'admission par les structures spécialisées... Comment, dans ces conditions, assurer sinon le meilleur accompagnement possible des personnes handicapées tout au moins la réelle effectivité de leurs droits ?

Comme vous l'a rappelé M. le Président Hervé Gaymard dans le courrier qu'il vous a adressé au mois de novembre, l'Assemblée départementale de la Savoie a, pour sa part, pris ses responsabilités en votant au mois de mai une prime pour les personnels des établissements relevant de sa compétence. L'engagement financier que le Gouvernement a pris à travers les deux amendements déposés à l'article 8 et à l'article 29 du projet de loi de financement de la sécurité sociale



pour 2022 va, certes, dans le bon sens, mais il ne suffit pas. Par exemple, les éducateurs spécialisés et les moniteurs éducateurs des établissements financés par les Agences Régionales de Santé sont injustement exclus des revalorisations salariales. Aussi je m'interroge sur les nécessaires et urgentes dispositions complémentaires que le Gouvernement entend prendre pour renforcer et promouvoir l'attractivité des métiers du secteur médico-social. Il est en effet incontournable d'envoyer un message fort.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a trailing line.